



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 8 juillet 2025



Le huit juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le conseil municipal des enfants de Igon, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sacha COUSTAROT, Maire

Etaient présents : Sacha COUSTAROT, Lilian DUPOUY, Hugo CAZANAVE, Elsy ROMAIN, Yuna GUILLERM, Sixtine MONTAUBAN

Date convocation
30 juin 2025

Etaient excusés (es) : Naël VIOT-GAUDICHEAU, Maxine GUENAICHEAU, Simon BERTHELOT

Référents présents : Monique COUMET, Marielle LACOSTE, Brigitte SYLVAIN

Référent excusé : Fabien MARIET

Nombre de conseillers :

Avaient donné pouvoir : aucun pouvoir n'a été donné

En exercice : 9

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Sixtine MONTAUBAN

Présents : 6

Votants : 6

Ouverture de séance : 18h00

Secrétaire de séance :

L'assemblée étant au complet, il est fait procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. Le conseil désigne à l'unanimité Sixtine MONTAUBAN, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Organisation du premier projet : Un pique-nique géant

Organisation du pique-nique géant

Date retenue :

Monique a réservé une salle en cas de repli, (s'il pleut le jour du pique-nique), la date du dimanche 31 août 2025 a été retenue auprès de Arlette Hourcq, responsable de la location des salles.

Monique propose à l'assemblée cette date, qui est acceptée à l'unanimité.

Préparation des affiches :

Ce projet ayant été réalisé il y a deux ans, les référents ont repris les affiches réalisées à cette occasion, pour les montrer aux enfants présents

- Il a été décidé que chacun prépare une affiche avec les éléments suivants :

Titre : *Organisation d'un pique-nique géant par Le CME*

La date : *Dimanche 31 août 2025*

Le lieu : *La Chênaie*

L'heure : *MIDI*

Consigne : *Apporter son pique-nique*

Renseignements : *S'adresser à la Mairie au 05 59 61 23 75*

Autre : *Apéritif offert par le CME*

Chacun est libre de créer l'affiche avec ses mots, de dessiner, de colorier, etc...

- 450 affiches seront imprimées. Ce qui correspond à 50 affiches par réalisation
- Elles seront distribuées dans tous les foyers d'Igon par les enfants

Invitation du Maire et du Conseil Municipal :

- Sacha rédige un courrier (brouillon) avec l'aide de Brigitte, afin d'inviter le maire et ses conseillers. Il devra le rédiger au propre et le rapporter à la prochaine réunion

Date de la distribution des affiches dans les boîtes aux lettres par les enfants du CME :

- Entre le 18 août et 20 août

Répartition des quartiers pour la distribution des affiches en fonction des adresses des enfants :

- Marielle propose que les référents se réunissent avant le prochain conseil pour organiser la distribution des affiches selon la résidence des enfants

Divers

- Envoyer aux absents les consignes pour réaliser les affiches (sera fait par Monique)
- Ne pas oublier d'apporter son affiche au prochain conseil, si le petit conseiller ne peut pas être présent, il devra déposer son affiche dans la boîte aux lettres de la Mairie avant la date de la prochaine réunion (29/07/25)
- Communiquer si possible les dates d'absence pendant les vacances sur WhatsApp ou par mail pour ceux qui ne l'ont pas encore fait
- Chaque enfant devra se munir d'un carnet et d'un stylo lors des réunions
- Invitation cérémonie, dépôt de gerbe aux fêtes d'Igon au monument aux morts le dimanche 20 juillet à 11H45 envoyé par mail
- Prochaine réunion du conseil : **le mardi 29 juillet 2025 de 18h00 à 18h45, à la mairie**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Igon, le 09 juillet 2025
Sacha COUSTAROT,
Petit Maire